



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.5/49/L.38
17 mars 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 107 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

Prévisions révisées aux chapitres 3A, 3B, 3C, 4, 8, 15, 24
et 28 des dépenses au chapitre premier des recettes

Projet de décision présenté par le Vice-Président à l'issue
de consultations officieuses

L'Assemblée générale,

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées aux chapitres 3A, 3B, 3C, 4, 8, 15, 24 et 28 des dépenses et au chapitre premier des recettes¹;
2. Fait siennes les observations et recommandations figurant dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires², sous réserve des dispositions de la présente décision;
3. Prie le Secrétaire général de revoir ses recommandations dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 en vue de renforcer et d'enrichir les programmes et activités en faveur de l'Afrique.

¹ A/C.5/49/44.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 7A, document A/49/7/Add.10.